

# LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du  
Français Langue Etrangère ou Seconde

mai 90

# SIHFLES

numéro  
6

UNE PROMESSE :

## LA SIHFLES COMME RESEAU D'INFORMATIONS

La SIHFLES a bien démarré, certes. Elle se manifeste en congrès et colloques. Elle a laissé - comme disait notre président au n° 5 de la Lettre - des traces écrites.

Or, elle a promis quelque chose, et il faut penser à ce que cette promesse soit exécutée : la promesse d'établir un réseau international d'informations.

Pierre Frémont a présenté au n°1 de Documents la Bibliothèque de l'Arsenal, Carla Pellandra au n° 2 la Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne et Claude Choley au n° 3 le Fonds Brunot de la Bibliothèque Universitaire de Tours.

J'aimerais qu'on poursuive ces itinéraires et qu'on les étende à d'autres domaines : où collectionne-t-on par exemple actuellement des fonds de manuels et des matériels didactiques accompagnants ? (Il faut penser, aujourd'hui déjà, à l'histoire de demain !).

Ce qui m'a semblé une très bonne idée, c'est l'appel lancé au n° 2 "Et l'image vint". Je suis curieux de savoir si cet appel à eu des suites - et je ne serai pas le seul -.

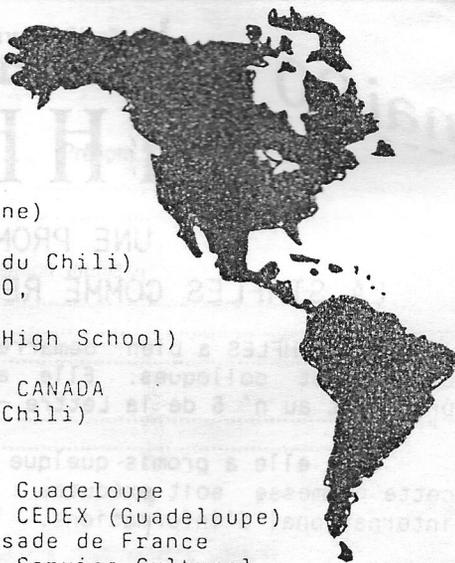
Je lance personnellement un autre appel : y a-t-il dans les différents pays affiliés à la SIHFLES des programmes officiels pour le français langue étrangère ou pour les langues vivantes actuellement en usage, et depuis quand y a-t-il de tels programmes dans les pays respectifs ? Qu'on donne les références bibliographiques (par exemple, sur les programmes mis en vigueur depuis la deuxième guerre mondiale) et qu'on les caractérise en quelques phrases et qu'on envoie ces informations à la rédaction de Documents. Cela donnerait du matériel pour une étude comparée des dernières décennies de l'enseignement du français langue étrangère dans les différents pays.

Herbert CHRIST

2

## NOS ADHERENTS

### DANS LES AMERIQUES



- \* Mme Dominique BERTRAND  
(Université des Antilles-Guyane)  
20, rue Cadet - 75009 PARIS
- \* M. Juan CARDENAS (Université du Chili)  
Calle E. Castillo Velasco 1720,  
SANTIAGO - CHILI
- \* M. Jean CARAVOLAS (MacDonald High School)  
140 Cameron Crescent  
POINTE CLAIRE (Qué) H9R 4E1 - CANADA
- \* M. René CHARO (Université du Chili)  
Calle Nueva Lo Matta 1636  
VITACURA (10) - CHILI
- \* CEFISEM - Ecole normale de la Guadeloupe  
BP 399 - 97162 POINTE-A-PITRE CEDEX (Guadeloupe)
- \* M. Jean-Claude DUTHION, Ambassade de France  
Bureau d'Action Linguistique, Service Culturel  
Apartado 10177, SAN JOSE - COSTA RICA
- \* M. Ernesto GARROTE (Université du Chili)  
Candelaria Goyenechea 4524/a - SANTIAGO - CHILI
- \* M. Claude GERMAIN (Université du Québec à Montréal)  
2790 Belcourt - LONGUEUIL (Qué) J7M 1Y7 - CANADA
- \* Mme Annie-Maryse GRATADE, Consulat Général de France  
à la NOUVELLE ORLEANS - ETATS-UNIS
- \* Mme Colette M. HENRIETTE, 804 Bennett Rd.  
MOUNT AIRY, MD 21771 - ETATS-UNIS
- \* M. Frédéric JENKINS (University of Illinois)  
1409 West Park Ave. - CHAMPAIGN, IL 61820 - ETATS-UNIS
- \* Mme Elizabeth JOINER (University of South Carolina)  
9, Cassia Court - COLUMBIA, SC 29209 - ETATS-UNIS
- \* M. Douglas KIBBEE (University of Illinois)  
607 West Oregon Street - URBANA, IL 61801 - ETATS-UNIS
- \* Mme Barbara KALTZ, Luther College  
University of Regina, REGINA  
Saskatchewan, S4S 0A2 - CANADA
- \* Mme Claire LE BRUN, Université Concordia  
Campus Sir George Williams,  
1455 bd de Maisonneuve ouest  
MONTREAL (Qué) H3G 1M8 - CANADA
- \* M. Howard L. NOSTRAND (University of Washington)  
18550 29th Ave. N. E. - SEATTLE, WA 98155 - ETATS-UNIS
- \* M. Regulo ROBALINO (Collège "Amazonas")  
Pedro de Alvarado n° 846 (MZ 24/19)  
QUITO - EQUATEUR
- \* M. Albert SALON (Consulat général de France à Québec)  
165 Grande Allée est  
QUEBEC (Qué) G1R 2L1 - CANADA
- \* Mme Rosa-Maria STECCA (Université de Rosario)  
Maipu 506 - 7° piso A - 2000 ROSARIO - ARGENTINE

- Jean HEBRARD, dans le Français aujourd'hui, n° 89, pp. 122-125, Paris, 1990, a choisi d'écrire une chronique sur "Les professeurs de français langue étrangère à la recherche de leur histoire". Après avoir rappelé les origines de la SIHFLES, il dresse le bilan des réalisations de la société : colloques, rencontres, publications. "Deux ans ont passé et ont été pleinement mises à profit pour faire de ce petit groupe de pionniers une association vivante et féconde". Un témoignage, pour nous, réconfortant.
- Alain GUILLERMOU consacre sa chronique du 16 avril 1990 ("Les jeux du langage et du hasard" dans Nice-Matin) à la SIHFLES. Alain Guillermou, rappelons-le, est le fondateur et l'animateur des Biennales de la langue française qui, depuis 1965, rassemblent dans de grandes villes francophones, amis et spécialistes du français.
- Barbara KALTZ (Luther College University of Regina) a publié : La Belle et la Bête - Zur Rezeption der Werke Mme Leprince de Beaumont in deutschsprachigen Raum in Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte. Heidelberg, 1989. Carl Winter. Universitätsverlag.
- André REBOULLET a publié : Les tabous de la communication dans Reflet, n° 31, pp. 40-43. Paris, 1989.
- Le numéro bibliographique d'Histoire de l'Education pour l'année 1989 (titres parus au cours de l'année 1986) répertorie, entre autres, la thèse de Joseph-Roger de Benoist : Les relations entre l'administration coloniale et les missions catholiques au Soudan français et en Haute-Volta de 1885 à 1945 ; Hilde de Ridder-Symsens : De Universiteiten van Dowaaï en Rijsel, centra van cultuur in de Franse Nederlanden in De Franse Nederlanden. Les Pays-Bas français (Rekkem) a.11, 1986 ; pp. 11-30. Douai et Lille
- Démarches en histoire du français langue étrangère ou seconde... C'est sous ce titre, qui n'est pas sans rappeler -à dessein- d'autres intitulés, que la revue Etudes de linguistique appliquée consacre son numéro 78 (mars-juin 1990) à une douzaine d'articles intéressant directement notre domaine. Tous ces textes, dans leur diversité, proviennent de membres de la SIHFLES et de rencontres comme celle de Saint-Cloud en avril 1989 ou encore des communications consacrées à l'histoire lors du Congrès parisien de l'American Association of Teachers of French. Nous aurons à revenir sur cette publication.
- Sadao TANAKA. Les Débuts de l'étude du français au Japon... Version remaniée d'une thèse d'université soutenue en octobre 1980 à l'université de Paris III. Elle retrace l'histoire de l'enseignement du français tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Carla PELLANDRA (coordinatrice). Grammatiche, grammatici, grammatisti. Per una storia dell'insegnamento delle lingue in Italia dal Cinquecento a/Settecento. 273 p. Pisa 1989. Editrice Liberia Goliardica.  
Cet ouvrage collectif comprend huit contributions de 7 auteurs différents et une présentation d'Edoardo Vinéis. Trois d'entre elles sont rédigées en français : Enseigner le français en Emilie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (C.Pellandra). L'enseignement du français dans les collèges religieux d'Emilie (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) (Marie-Jeanne Piozzo-Donati). Grammaire et Révolution. Les éditions de l'an IV et de l'an IX du Maitre italien de Vénéroni (Carla Pellandra).

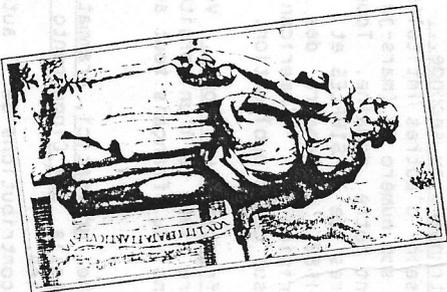
## STEREOTYPES ET FLE... STEREOTYPES ET FLE... STEREOTYPES ET FI

Dans cette double page, vous trouverez un extrait de l'ouvrage L'art d'enseigner la langue française par le moyen de l'italienne (1734) reproduit dans le livre dirigé par notre collègue Carla Pellandra, Grammatiche, grammatici, grammatisti (Pise 1989, Editrice Libreria Goliardica).

STORIA E CRITICA DELLE IDEE  
a cura di Corrado Rosso  
15

GRAMMATICHE, GRAMMATICI, GRAMMATISTI

Per una storia dell'insegnamento delle lingue in Italia  
dal Cinquecento al Settecento  
saggi coordinati da Carla Pellandra  
presentazione di Edoardo Vincis



*Annuntiatione dei Nomi* 247

DANS LA SCIEN- NELLA SCIENZA  
CE

le François fait tout *il Francese è tutto*  
l'Allemand est maître *il Tedesco è maestro*  
l'Italien est docteur *l'Italiano è dottore*  
l'Espagnol est profond *lo Spagnuolo è profondo*  
l'Anglois philosophe *l'Inglese filosofo*

DANS LA RELI- IN RELIGIONE  
GION

le François est zélé *il Francese è zelante*  
l'Allemand religieux *il Tedesco religioso*  
l'Italien cérémonieux *l'Italiano cerimonioso*  
nieux *fo*  
l'Espagnol superstitieux *lo Spagnuolo è bisbetico*  
l'Anglois devout *l'Inglese è devoto*

DANS LES EN- IN ARDIRE  
TREPRISES

le François est comme un Aigle *il Francese è come un'Aquila*  
l'Allemand comme un Ours *il Tedesco come un'Orso*  
l'Italien comme un Renard *l'Italiano come una Volpe*  
l'Espagnol comme un Elephant *lo Spagnuolo come un'Elefante*  
l'Anglois comme un Lion *l'Inglese come un Leone*

248 *Augmentatiun des Noms.*

## AUX SERVICES IN SERVITUM

le François est fidèle *il Francese è fedele*  
l'Allemand bon compagnon *il Tedesco buon compagno*  
l'Italien respectueux *l'Italiano rispettoso*  
l'Espagnol solennis *lo Spagnuolo solenne*  
l'Anglois éclairé *l'Inglese schiarato*

POUR LES FEM- LE DONNE  
MES

en France elles sont Dames, & glorieuses *in Francia son Dame e gloriose*  
en Allemagne menagères, & froides *in Germania risparmianti, e son fredde*  
en Italie prisonnières, & méchantes *in Italia prigioniere, e castive*  
en Espagne esclaves, & amoureux *in Spagna schiave, e amorose*  
en Angleterre Reines, & libertines *in Inghilterra Regine, e libertine*

POUR LE PAR- NEL PARLARE  
LER

Charles Quint disoit qu'il parleroit François, à un ami *Diceva Carlo Quinto, che parlerebbe Francese ad un' amico*  
Alemand son cheval Italien à sa Maîtresse *Tedesco al suo Cavallo Italiano alla sua Sig.*  
Espagnol à Dieu *Spagnuolo a Dio*  
Anglois aux Oiseaux *Inglese a gli uccelli*

POUR



# LE ROUGE ET LE VIOLET

Emmanuel de MURRAY

(vers 1736-1822)

Au fait, le violet pourquoi ? Depuis Stendhal, le rouge c'est l'Armée, le noir, l'Eglise. Le violet, en France, est la couleur de l'Ecole et des Enseignants. Des écoles primaires où longtemps l'élève écrivait à l'encre violette. Des enseignants, discrets comme la violette et que récompense, en fin de carrière, le ruban violet. Violet serait aussi, pour la liturgie catholique la couleur de la pénitence... mais ne nous égarons pas !

Emmanuel de MURRAY, malgré un nom anglais, est un Français, né aux alentours de 1736. Jeune, il obtient -du moins l'affirme-t-il- le titre de "maître-es-arts en l'Université de Paris", ce qui semble le vouer à une carrière universitaire.

Pourtant il passe au rouge, devient militaire, s'en va guerroyer aux Amériques, tire peut-être le canon contre les Anglais pour défendre Québec et revient avec le grade de major d'artillerie. A-t-il connu, au cours de la Guerre de Sept-ans, un homme que la Révolution allait couvrir de gloire et d'infamie, le futur général Dumouriez ? On les trouve en 1770, militaires l'un et l'autre et curieusement mêlés à un épisode de l'histoire polonaise. Ils sont au service des Confédérés qui luttent contre la mainmise de la Russie sur leur pays. Tous échouent. Dumouriez retourne en France ; MURRAY prisonnier des Russes, connaît la déportation en Sibérie, revient en Pologne, s'y marie et ne cessera désormais d'y enseigner le français. Retour à la case violette.

Ici, se situe, en 1783, un événement qui va faire de MURRAY un personnage emblématique de la corporation des professeurs de français langue étrangère. Pour une langue moderne comme le français, être une discipline reconnue par l'Université, faire que ceux qui l'enseignent ne soient pas traités en subalternes relevaient de l'exploit impossible au XVIII<sup>e</sup> siècle. En Pologne comme dans le reste de l'Europe.

MURRAY pourtant s'y essaie : à l'occasion des examens universitaires, il publie une brochure, s'y intitule hardiment "professeur de français") ; argumente en faveur du français ; fait place - c'est une nouveauté - à la phonétique ; suggère de renouveler l'étude de la grammaire française en la situant au



sein de la grammaire générale ; rédige enfin, en preuve de sa compétence, un discours sur l'origine des langues que n'auraient pas désavoué Rousseau, Condillac et les Encyclopédistes. MURRAY avait un siècle d'avance ! C'était trop pour les inspecteurs polonais de l'époque, gardiens de la tradition et de la poussière. MURRAY devra quitter l'Université de Cracovie.

En 1789, il eut une dernière chance. Le Roi de Pologne Stanislas-Auguste lui confie une mission à Londres et à Paris. Entrer à Paris en 1789, pouvoir y retrouver un Dumouriez ascendant, revenir peut-être au rouge, qui n'en eût rêvé et profité ? MURRAY, pourtant retourne en Pologne : il y mourra vieux, ruiné en 1822... Il devait avoir la vocation du martyr modeste.

André REBOULLET

AU SOMMAIRE DE

# DOCUMENTS N° 5

Voici un numéro d'une grande densité, par le nombre de pages (48), la diversité des sujets traités, la quantité d'informations bibliographiques qu'il offre. Et d'abord, le texte de Konrad Schröder, présenté lors de notre assemblée générale de décembre dernier : "L'enseignement des langues étrangères en Allemagne. Motifs, centres d'intérêt, résultats et portée", important recensement des études ayant porté sur ces questions et incitation vigoureuse à aller explorer soi-même les très nombreux travaux cités. Tout aussi dense, visant même l'exhaustivité, est la contribution de Gérard Bodé : "L'enseignement du français dans les zones dialectophones : un chantier en friche", qui passe en revue, notamment à partir de documents d'archives, les étapes de la disparition progressive des patois et des langues régionales en France, et l'implantation de la langue nationale.

Vous y trouverez également un portrait, celui de Rodolphe Lenz, titulaire de la première chaire de français au Chili, par Juan Cardenas : "Un Allemand, l'Université du Chili et la langue française". Et la réponse à une question (pourquoi certains professeurs de langue ont-ils fait l'objet de railleries répétées en France au XIX<sup>e</sup> siècle ?), par Marie-Hélène Clavères : "Les épaves de l'ennui".

Et encore, un ouvrage de L. Clédet soumis à l'analyse : "Un précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger", deuxième contribution à notre dernière assemblée générale, par Jean-Claude Chevalier. L'étude d'un concept, celui de "méthode directe", par Christian Puren. Et de nombreuses notes de lecture.



## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : M. / M<sup>me</sup> / M<sup>lle</sup> ..... Prénom : .....  
 ou (pour les personnes morales) Raison sociale : .....

Adresse personnelle / professionnelle (*rayez la mention inutile*).  
 Rue et numéro : .....  
 Code postal et ville : .....  
 Pays : .....

Activité professionnelle : .....  
 Établissement : .....

souhaite adhérer à la SIHFLES en qualité de

- membre actif (cotisation annuelle + abonnement à DOCUMENTS : 200 F).  
 membre bienfaiteur (droit d'entrée forfaitaire de 1 000 F + cotisation de membre bienfaiteur et abonnement à DOCUMENTS - 500 F : 1 500 F).

et règle la somme de ... F à l'ordre de la SIHFLES, par le moyen suivant :

- a) pour les personnes physiques ou morales résidant et/ou disposant d'un compte en France :
- chèque bancaire à l'ordre de la SIHFLES
  - virement postal à l'ordre de la SIHFLES  
(C.C.P. : Paris 5 407 66 V)
- b) pour les personnes physiques ou morales ne disposant pas d'un compte en France :
- par mandat international
  - par virement international
- sur le compte postal 3041 00001 0540766V020 68  
 sur le compte bancaire Crédit Lyonnais (Paris Quartier Latin) 30002 00421 0000007719B 88

Signature :

1. Si le règlement ne peut être joint ou n'est pas directement viré ou mandaté par ailleurs, veuillez indiquer ci-après le nom et l'adresse de l'organisme auquel la facture devra être adressée : .....

2. Ne jamais nous faire parvenir de chèques autres qu'en francs français (les frais de change et d'encaissement de ces chèques étant très élevés).

3. Merci de bien vouloir cocher les cases utiles, chaque fois que ce formulaire le prévoit.

